

APPEL A CANDIDATURE COUVERTURE DE L'AGENDA DU RÉSEAU ASTRE

Le contexte

Astre - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine - est le réseau territorial des acteurs de l'art contemporain en Nouvelle-Aquitaine.

Créé en juin 2018, Astre pour objectif d'accompagner et de valoriser la création et l'expression plastique, de rendre les productions artistiques accessibles à tous, et d'assurer le développement équitable, coopératif et solidaire du secteur des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau compte parmi ses membres de nombreux musées, centres d'art, galeries associatives, collectifs d'artistes, artothèques, lieux de résidence, fonds documentaires et écoles d'art, ainsi que les trois Fonds régionaux d'art contemporain de Nouvelle-Aquitaine. Ils accompagnent les artistes, produisent et diffusent l'art contemporain, forment les futurs professionnels du secteur et développent la recherche tournée vers la création.

Le réseau comme ses membres soutient la liberté de création et la reconnaissance du travail de l'artiste. Acteur de la co-construction des politiques publiques en région, Astre œuvre en faveur de la coopération de toutes les composantes de la filière des arts plastiques et visuels, dans le respect de l'équité territoriale. Astre contribue au dynamisme de la scène artistique régionale dans le cadre de coopérations nationales et européennes.

Dans le cadre de sa mission de valorisation des activités de ses membres, Astre édite tous les quatre mois [un agenda des programmations qu'ils organisent en Nouvelle-Aquitaine](#). Il est diffusé à 14 000 exemplaires dans près de 300 points de la région. Il est également disponible en version numérique sur [le site web de Astre](#). Chaque numéro y est archivé et consultable à tout moment.

Le premier numéro est sorti fin avril et couvre la période mai-août 2019 ; il compte 100 pages et présente 263 éléments de programmation (expositions, vernissages, ateliers, conférences, performances, festivals...).

L'agenda de Astre comprend 2 parties : la première présente un à un chacun des 71 membres du réseau et leurs programmations longues (expositions et festivals). La seconde rassemble tous les rendez-vous ponctuels (vernissages, finissages, lectures, ateliers...) classés par ordre chronologique. Ces deux parties suivent une organisation géographique du nord au sud (du département de la Vienne à celui des Pyrénées-Atlantiques).

Objet de l'appel

Astre souhaite faire de la 1^{ère} page de couverture de son agenda un support de valorisation de la création contemporaine.

Depuis la deuxième édition de cet agenda, cette couverture fait apparaître la reproduction d'une œuvre plastique contemporaine.

Une présentation de l'artiste ainsi que la reproduction de l'œuvre non-retouchée et non-recadrée apparaîtront dans les pages intérieures de l'agenda.

La reproduction d'oeuvre doit répondre aux contraintes suivantes :

- orientation horizontale (l'agenda est horizontal et mesure 13x19,5cm)
- image HD (minimum 8 méga) en format .tiff couleurs CMJN (pour une impression en quadrichromie)

En répondant à cet appel, l'artiste s'engage à :

- accepter que la reproduction soit recadrée (voire présentée sous la forme d'un détail)
- autoriser que des éléments de textes soient superposés à l'image

La reproduction sera mise en page et intégrée à la couverture par les graphistes en charge des supports de la communication du réseau : Studio Bysshe et Adrien Aymard, rassemblés au sein de Bigre Design.

Droits d'exploitation

Un contrat de cession de droits sera signé avec chaque artiste pour la reproduction de l'œuvre sélectionnée. Pour cette cession, chaque artiste percevra sur facture la somme de 780 euros TTC.

Calendrier

1 - Appel à candidature : jusqu'au **4 mars 2020**

2 - Choix des reproductions pour les n°4 et 5 de l'agenda : semaine du **9 au 13 mars 2020**

3 - Information des artistes sélectionnés pour envois du fichier HD : semaine du **23 mars au 27 mars 2020**

Modalités de réponse

Les artistes répondant à cet appel sont invités à envoyer les éléments suivants à marie.lebrun@reseau-astre.org :

- un CV synthétique ou une présentation courte de leur parcours et travaux
- la reproduction d'**une** œuvre, en bonne qualité (jpg)

Astre s'engage à ne pas diffuser ni reproduire les images non retenues.

Astre portera une attention particulière aux artistes ayant un lien avec la Nouvelle-Aquitaine (nés, résidents, diplômés ou y travaillant). De plus, Astre sera vigilant à ce que l'équité de représentation entre artistes hommes et femmes soit respectée.

Contact et informations complémentaires

Marie Le Brun, chargée de la communication et des actions culturelles
marie.lebrun@reseau-astre.org / 05 87 21 30 54

Annexe :

Les couvertures des numéros 2 et 3 de l'agenda du réseau Astre

